

**COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE
(COMIFAC)**



Communiqué final du 9eme Atelier du GTCCD

Le 9eme Atelier du Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (GTCCD) des pays membres de la COMIFAC s'est tenu à Ndjamena (Tchad) à l'hôtel Mercure Chari, du 6-7 juillet 2017, en vue de préparer la Conférence des Parties 13 de la CNULD et de formuler une position commune consensuelle sous- régionale sur les thématiques inscrites à l'ordre du jour de la prochaine CoP, programmée du 6- 16 septembre à Erdos, Chine.

Organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, avec l'appui financier de la GIZ à travers le Programme d'appui à la COMIFAC, l'atelier a réuni vingt (20) participants regroupant les membres identifiés du GTCCD de la COMIFAC, notamment : i) les points focaux CNULD de six pays membres de la COMIFAC (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda et Tchad) ; ii) les experts de la coordination nationale COMIFAC du Tchad ; iii) Les points focaux CBD et UNFCCC du Tchad ; iv) le Secrétaire Exécutif et deux Experts de la COMIFAC ; et deux représentants du partenaire technique et financier GIZ.

L'objectif principal du présent Atelier était d'adopter une position commune de la sous-région sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la CoP13 de la CNULD. Les travaux se sont déroulés en quatre (04) principales séquences, à savoir :

La session relative à la cérémonie d'ouverture ;

La session introductive ;

La session des travaux de groupes ainsi que leur restitution en plénière ;

Et la session de clôture.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions prononcées respectivement par Monsieur Nils Hempelmann, Conseiller à la GIZ au Projet d'Appui à la COMIFAC, Monsieur NDOMBA NGOYE Raymond, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, et Monsieur Mouhédine MAHAMAT SALEH, Secrétaire Général au Ministère de l'Environnement et de la Pêche du Tchad, représentant personnel du Ministre empêché.

Le bureau mis en place pour conduire les travaux était composé ainsi qu'il suit :

- Pilote : Monsieur Dimas BAKUNDUKIZE de la République du Rwanda ;

- Co-pilote : Monsieur Cyrille Severin BYSSIENGOU de la République du Gabon ;
- Rapporteur : Monsieur David BAYANG de la République du Cameroun ;
- Rapporteur adjoint : Monsieur Jean Charles KEMANDA- DANGUISA de la République de Centrafrique.

La modération était assurée par Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC.

La session introductive a été lancée avec la présentation de Monsieur Samuel ASSEMBE-MVONDO, Expert Gouvernance forestière de la COMIFAC sur l'Agenda annoté de la CoP 13 articulé autour de :

- Question d'organisation (point 1) ;
- Agenda 2030 sur le Développement Durable (point 2) ;
- Mise en œuvre effective de la Convention (point 3) ;
- Relier les connaissances scientifiques avec la prise des décisions, examen du rapport du Comité Scientifique et recommandations (point 4) ;
- Sessions spéciales et parallèles (point 5) ;
- Programme et budget (point 6) ;
- Questions de procédures (point 7) ;
- Rapport sur la Session (point 8)

La seconde session s'est articulée en deux groupes de travail autour du Cameroun et Tchad. Chacun de deux groupes devant passer en revue une partie des questions inscrites à l'Agenda de la CoP 13 afin d'élaborer une position consensuelle des pays de la sous-région d'Afrique centrale sur chacun des points.

La restitution des travaux de groupes a été suivie par des débats intenses en plénière qui ont contribué à l'amélioration de la compréhension dans l'élaboration de la position commune autour des points thématiques inscrits à la CoP13 de la CNULD.

A l'issue des restitutions et discussions en plénière, les pays ont adopté une résolution portant sur une position commune de la sous-région d'Afrique centrale sur les points inscrits à l'ordre du jour de la CoP 13, les recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Encourager tous les pays de l'espace COMIFAC à prendre part activement à la session préparatoire des pays d'Afrique à la CoP 13 qui se tiendra du 24- 27 juillet 2017 à Nairobi, Kenya ;
2. Défendre la position commune et les points de vue partagés des pays membres de la COMIFAC lors de la session préparatoire de Nairobi et de la CoP 13 à Ordos, Chine ;
3. Encourager les Points Focaux CNULD des pays COMIFAC à participer activement à toutes les sessions de la CoP 13 à Ordos, Chine;
4. Encourager les pays membres de la COMIFAC à saisir toutes les opportunités de financements disponibles au sein de la communauté des bailleurs internationaux pour mettre en œuvre le Plan stratégique proposé et la restauration des paysages et des terres dégradées de la sous-région ;
5. Suggérer au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de mobiliser les financements afin de faire fonctionner de façon efficiente le GTCCD ;

Après l'adoption de la position commune, les échanges ont continué autour de la stratégie de participation efficiente des pays COMIFAC à la CoP 13 et l'ébauche d'une Feuille de Route 2017- 2018 du GTCCD. Ces deux points ont abouti à des consensus, notamment sur la nécessité de l'organisation d'un Site Event COMIFAC lors de la CoP 13 à Ordos (Chine) et à l'adoption du draft de Feuille de Route proposé. Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a procédé à la clôture de l'Atelier par un mot de remerciements au Gouvernement Tchadien et d'encouragement à l'endroit des participants pour l'effectivité de leur contribution, leur assiduité et la bonne ambiance qui a prévalu tout au long des travaux. Il a toutefois souligné que le défi majeur qui reste à relever est relatif à la prise en compte par la Communauté internationale et de CNULD des priorités sous-régionales identifiées dans le Plan de Convergence 2 de la COMIFAC.

Fait à Ndjamena, le 7 juillet 2017

Les Participants